

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX

FORFAITS AVANTAGES

EXCLUSIFS
À VOTRE



Desjardins
Caisse d'économie
de l'Éducation

FORFAIT AVANTAGE éducation*

c'est une réduction de vos frais d'administration, le financement de votre ordinateur à taux réduit ainsi que le REER de l'éducation.

FORFAIT AVANTAGE jeunes travailleurs de l'éducation*

c'est le transfert de vos affaires sans tracas, la retenue sur le salaire et une planification budgétaire, un prêt étudiant à taux avantageux, l'élaboration d'un projet hypothécaire et l'analyse de vos besoins en assurance.

FORFAIT AVANTAGE habitation*

c'est une hypothèque préétablie, l'option Multiprojets, un rabais sur votre prime d'assurance hypothécaire, une allocation pour les frais de démarrage, un compte habitation sans frais d'administration, une soirée d'information sur l'accession à la propriété.

FORFAIT AVANTAGE retraite*

c'est une analyse complète de votre situation financière et une réduction de vos frais d'administration.

*Certaines conditions s'appliquent.

POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ VOTRE
CONSEILLER EN FINANCES PERSONNELLES
OU VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE:

www.cededucation.com

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
2 500\$ EN CRÉDIT-VOYAGE

DEVENEZ MEMBRE DE LA CAISSE
ET RECEVEZ 500\$ EN BONI

Tirage le 17 janvier 2006.

Règlements disponibles sur notre site et dans les centres
de service de la caisse.



Ensemble
à la grandeur
du Québec



Desjardins
Caisse d'économie
de l'Éducation

Siège social Montréal
514 351-7295
ou 1 888 388-3310

Laval
514 351-7295
ou 1 888 388-3310

Québec
418 628-2186

C.S.D.M.
514 351-7295
ou 1 888 388-3310

**Côte-du-Sud
(Montmagny)**
418 248-2522

Portneuf
418 285-2100
ou 418 628-2186

Lachine
514 351-7295
ou 1 888 388-3310

Mauricie
819 374-3119

Rouyn-Noranda
819 764-6135
ou 1 866 764-6135

La Prairie
514 351-7295
ou 1 888 388-3310

New-Richmond
418 392-4235
ou 1 800 363-7763

Saint-Hyacinthe
450 774-1664
ou 1 888 491-7226

Boîte aux lettres

Encore la faute aux personnes âgées

Serait-il possible, dans la société québécoise, de vieillir en paix ? Serait-il enfin possible que le bien-être, la sécurité et l'intégrité des personnes âgées ne soient pas compromis par les préjugés ?

Le rapport Ménard ? Encore un énième rapport sur les services de santé ! Encore un scénario panique ! Encore les personnes âgées qui sont visées comme étant LE problème du système de santé ! On prend les citoyennes et citoyens québécois pour des imbéciles ! Croit-on vraiment que la population ne se rend pas compte que, depuis plus de 20 ans, on tente de lui faire avaler des rapports, études et consultations qui ne servent qu'à justifier l'idéologie de la privatisation ?

L'idée d'une caisse d'assurance vieillesse n'est pas nouvelle et demeure inacceptable. Elle focaliserait de façon négative les personnes âgées comme étant LE groupe à problème de la société québécoise. Ah ! si les personnes âgées n'existaient pas, si elles étaient peu nombreuses et n'avaient pas une espérance de vie si longue, qu'est-ce que le Québec serait bien ! Croit-on vraiment cela ? Alors que les organismes qui les représentent réclament que les personnes retraitées et âgées soient considérées comme citoyennes et citoyens à part entière, qui paient leurs impôts, investissent et dépensent leur argent dans l'économie, comme les autres, et qu'elles n'ont pas à être considérées autrement que sur le même pied que les autres groupes d'âge de la société québécoise, tout ce que l'on trouve à faire, c'est de les viser systématiquement et directement. Reconnaissez qu'avoir un bouc émissaire, c'est bien pratique...

C'est à ces personnes qu'on réclame une plus grande solidarité entre les générations. Elles sont écœurées de se faire montrer du doigt et de se faire dire que les problèmes de la société sont dus au vieillissement de la population et que l'atteinte de l'âge de 65 ans des baby-boomers va amplifier considérablement les coûts du système de santé. Les personnes qui arrivent à cet âge ne seront pas plus malades qu'à 64 ans.

Arrêtons de mettre sur le dos des personnes âgées les maux structurels et économiques du système de santé. Ces derniers sont principalement attribuables, tout le monde le sait, aux restructurations sans fin, aux coûts des médicaments et des nouvelles technologies (TIC). Arrêtons de mettre des plâtres sur certaines plaies sans regarder l'infection qui les gruge.

Le rapport Ménard n'est pas satisfaisant. Il doit être refait en adoptant une approche sociologique et non uniquement économique, en ne visant aucun groupe particulier de la société (c'est ça la vraie solidarité !), en intégrant l'analyse de tous les domaines, acteurs et facteurs qui interfèrent dans le système de santé. Il sera alors vraiment possible d'y déceler les facteurs, autres que le vieillissement, qui viennent abusivement amplifier les coûts du système et le mettre en péril.

Jeanine Lallement

Association des retraitées et retraités de
l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.)

Note : Extraits d'une lettre publiée dans le quotidien *La Tribune* de Sherbrooke, le 12 août dernier, sous la rubrique LIBRE OPINION.